

Compte rendu CLAD de la ligne TER Montargis-Cosne-sur-Loire

Le 22 octobre 2013 à Nogent-sur-Vernisson

Madame Anne LECLERCQ, Conseillère régionale du Centre introduit la séance. Elle rappelle que la ligne Paris-Montargis-Cosne-Nevers est une ligne Intercités, mais en partie conventionnée TER.

Monsieur Hubert COLLINEAU, Responsable du Pôle Ponctualité Méthode TER Centre - SNCF, fait une présentation de l'évolution de la situation de la production (ponctualité, suppressions.. etc.) sur la ligne. La ligne représente 6 allers/retours par jour en semaine et 3 allers/retours le weekend. Le temps de parcours entre Montargis et Cosne est de 45 minutes. Il existe également une desserte par autocar et un service de taxi à la demande utilisé par environ 130 personnes par an. Les voitures corails ont été renouvelées. Concernant la ponctualité, celle-ci s'est améliorée. En effet, elle est passée d'environ 85% en 2011 et 2012, à 90% fin septembre 2013. Il rappelle que cette ligne bénéficie du programme « Impact ». Enfin, en mars dernier, il y a eu plusieurs incidents suite à des caténaires givrés.

➤ Ponctualité

Monsieur POINT, Président du Comité de Défense des Services Publics du Giennois, demande quelles sont les causes des problèmes de régularité sur les années 2012 et 2013.

Monsieur Tristan ROUZES, Directeur Délégué INTERCITES Est-Centre, explique qu'il y a principalement 4 causes :

- le matériel : le plan de modernisation des locomotives est en cours avec plus de 40 locomotives à contrôler. Les premiers résultats se font déjà ressentir en 2013.
- les travaux sur les infrastructures, qui peuvent générer les limitations de vitesses ou des retards
- des problèmes d'organisation interne. Avec la mise en place du programme « Impact », les processus de production ont été repris. Il a été créé en gare de Bercy un poste de chef d'escale en 2*8 à partir du 13 novembre 2013. Cette création va permettre la prise en charge de l'information aux voyageurs et la supervision de la production directement sur le site.
- des causes externes telles que les accidents de personnes, les intempéries, les gibiers qui traversent les voies, etc. Dans le cadre du programme « Impact », des clôtures pour gibier ont été mises en place notamment sur la section Pouilly/Tracy en Bourgogne.

Pour améliorer durablement la situation de la production, un centre de supervision Intercités dédié à cette ligne a été mis en place à Paris. Des travaux en 2013 et 2014 vont également permettre le remplacement de rails datant de 1963.

Un usager note une amélioration plus que significative sur la ligne depuis le début du programme « Impact ». Toutefois, il indique que les mises à quais tardives pour des trains réguliers sont inacceptables pour les usagers.

Monsieur Tristan ROUZES reconnaît un problème d'organisation en début d'année car des travaux ont eu lieu au dépôt. Il y a donc eu des réorganisations ponctuelles de la production. Par ailleurs, il informe que des pannes récentes et jusqu'alors inconnues sur les voitures ont été constatées. Les rames de réserves ont donc été mobilisées, mais cela n'a pas suffi à pallier le manque temporaire de matériel.

➤ Accessibilité

Monsieur Pierre TOURNEUX, Chargé de mission RFF, indique qu'une étude sur la mise en accessibilité de la gare de Montargis va être lancée. En 2014, des travaux pour l'allongement des quais de Dordives vont avoir lieu, afin de recevoir des trains plus longs en gare. Par ailleurs, il indique que le Conseil régional a lancé une expérimentation sur des sièges dans les escaliers pour les personnes à mobilité réduite permettant une meilleure accessibilité en gare de Gien.

Monsieur Benoit SCHMIDT, Chargé de mission RFF, ajoute qu'une étude sur la suppression de la traversée des voies par le public en gare de Briare est en cours. Cette traversée est identifiée comme dangereuse et devrait être remplacée par une voie nivelée. L'étude de financement est en cours.

Un usager demande comment cela se passe si une personne à mobilité réduite souhaite prendre le train. Par ailleurs, les personnes non-voyantes n'ont pas le droit de descendre à Briare si une personne voyante ne les attend pas. Le contrôleur ne les autorise à descendre qu'en gare de Gien.

Madame Jocelyne NADAUD, Responsable de ligne Orléanais – SNCF, rappelle qu'il existe un service Accès+ en gare de Gien. La personne doit appeler par téléphone les agents de la gare du déplacement prévu. Elle doit se présenter le jour J ½ heure avant la montée dans le train. Si personne n'est présent en gare de Gien, un taxi peut être appelé pour amener la personne en gare de Montargis.

Monsieur Hubert COLLINEAU indique que la descente n'est autorisée aux personnes non voyantes non accompagnées qu'en gare de Gien afin d'éviter les risques d'accidents ou de chutes. En effet, la traversée de la voie en gare de Briare est signalée par un pictogramme lumineux, ce qui rend très dangereux le fait que les personnes non-voyantes ne soient pas accompagnées.

Un usager demande qui s'occupe du chariot pour les personnes à mobilité réduite en gare de Briare.

Madame Jocelyne NADAUD indique que l'agent de vente, quand il est présent, peut utiliser le chariot pour les personnes à mobilité réduite. La priorité de l'agent est alors d'accompagner la personne à mobilité réduite et l'agent ferme pour quelques minutes son guichet. En revanche, lorsqu'une personne est présente pour sécuriser la traversée des voies, sa fonction n'est pas d'informer, ni de s'occuper des personnes à mobilité réduite.

Monsieur Hubert COLLINEAU précise que le service Accès+ est un système qui fonctionne bien avec de l'anticipation. Le taux de retour est satisfaisant car les personnes à mobilité réduite sont des personnes qui anticipent beaucoup leurs déplacements.

➤ Vente des titres

Concernant la vente des titres, Monsieur Hubert COLLINEAU rappelle que les achats peuvent se faire sur internet ou sur les distributeurs de billets TER.

Un usager indique que la gare de Nogent-sur-Vernisson a été ouverte très peu de jour en août. Il a été très difficile de prendre un forfait, surtout lorsque celui-ci doit être acheté à une date précise.

Madame Monique PIOT, Maire de Nogent-sur-Vernisson, confirme que la gare a été régulièrement fermée depuis le mois de juillet, mais qu'elle vient de recevoir un courrier annonçant une amélioration de la situation.

Monsieur Hubert COLLINEAU indique que la situation va effectivement s'améliorer début novembre avec l'arrivée de nouveaux agents, même s'il y aura quelques jours de fermeture à ce moment-là pour les former.

➤ Desserte

Un usager indique que le taxi conventionné qui sert à relier la gare de Bonny-sur-Loire à celle de Briare pour prendre une correspondance Intercités est une bonne initiative. Toutefois, il précise que la personne qui souhaite utiliser ce taxi doit être en possession d'un billet de train. Le problème c'est qu'il faut aller jusqu'à Briare pour acheter son billet de train. Cette situation demande donc une très grande anticipation sur les voyages.

➤ Horaires

Monsieur POINT, demande s'il est possible d'avancer plus tôt le train du dimanche matin entre Nevers et Paris et qui arrive vers 11h à Gien. Il demande également si un retour plus tardif en fin d'après-midi le samedi (soit aux mêmes horaires qu'en semaine) est possible. Enfin il demande à ce que le dernier train le vendredi soir soit à 20h et non à 19h.

Madame Anne LECLERCQ répond que la difficulté, c'est que le train doit être à la même heure toute la semaine. Donc si le train de 19h est décalé à 20h, cela veut dire que les usagers qui travaillent la semaine à Paris devront attendre leur train 1h de plus.

➤ Matériel roulant et fréquentation

Un usager demande combien de voyageurs il y a en gare de Nogent-sur-Vernisson et quelle est la fréquentation journalière en moyenne sur la ligne Montargis-Cosne.

Monsieur Hubert COLLINEAU indique qu'il y a environ 1 375 voyageurs par mois. Il indique que les chiffres sur la fréquentation de la ligne entre Cosne et Paris ne sont pas connus de TER.

Un représentant du syndicat UNSA demande si on dispose de chiffres sur la fréquentation des jeunes. Notamment des données chiffrées distinguant les étudiants, les lycéens et les apprentis.

Monsieur Hubert COLLINEAU indique que ces données détaillées ne sont pas disponibles.

Monsieur Tristan ROUZES, indique que les 11 voitures du train le matin sont quasiment pleines. Environ 50 personnes montent en gare de Cosne. En moyenne, il reste 100 places disponibles par jour, même si le taux de remplissage n'est pas le même en fonction des jours ou des heures.

Un usager indique que le train de 14h15 au départ de Paris mériterait d'avoir une ou deux voitures de plus.

Les usagers indiquent que les locomotives sont toujours très sales par rapport aux voitures et que cela pose un problème d'image de marque. En revanche, ils notent une très nette amélioration de la propreté des voitures depuis la mise en place du programme « Impact », y compris pour les WC.

Monsieur Tristan ROUZES prend note de ces remarques.

➤ Tarifcation

Les usagers déplorent le fait que le prix du forfait n'est plus dégressif, mais également que la Région Bourgogne ne participe pas au coût des forfaits comme le fait la Région Centre à travers le dispositif « Mobilico ».

Monsieur Tristan ROUZES indique qu'effectivement, les forfaits ne sont plus dégressifs. Pour l'année 2014, l'augmentation de la TVA sera répercutée sur les tarifs des billets de train. Il n'y a pas de position officielle quant à l'augmentation tarifaire SNCF future.

➤ Information aux voyageurs

Les usagers évoquent la journée du 13 mars 2013. Ils indiquent avoir vécu un total abandon de la part de la SNCF. En effet, ils ont dû rebrousser chemin arrivés à 20 km de Paris et trouver une solution pour rentrer par leurs propres moyens arrivés à Montargis. Ils indiquent n'avoir eu aucune information, ni ravitaillement, alors même qu'ils ont mis jusqu'à 12 heures pour faire l'aller et retour.

Un usager demande à quoi correspond l'autocollant qui indique qu'il faut appeler le 3117 en cas d'urgence. Hormis cet autocollant, il n'y a pas eu de publicité. Il demande qui est joignable à ce numéro et si cela permet que le contrôleur soit au courant de la situation d'urgence dans le train.

Monsieur Tristan ROUZES indique qu'il s'agit d'un tout nouveau service. L'appel arrive sur un serveur interne de sécurité. Cela permet de déclencher les secours les plus adaptés à la situation en cas de besoin. Le contrôleur devrait être au courant de la situation (le délai reste à préciser).

Un usager indique que cela nécessiterait une plus grande communication et information aux usagers par voie d'affichage par exemple. Par ailleurs, il indique que le fait que le numéro d'urgence soit payant n'est pas très satisfaisant.

Monsieur Hubert COLLINEAU répond que les canulars téléphoniques existent. Le fait de payer un peu pourrait permettre de limiter ce genre de situation pour laisser la place aux véritables urgences.

Monsieur Tristan ROUZES indique que c'est un nouveau service qui est mis en place mais qui demande également des moyens financiers.

➤ Autres points

Un usager demande si le CLAD de l'année prochaine pourrait avoir lieu à Cosne-sur-Loire.

Madame Anne LECLERCQ indique que la commune de Cosne-sur-Loire n'est pas en région Centre, elle n'a donc aucune autorité à organiser un CLAD sur ce territoire.

Un usager demande s'il est possible d'avoir des assis-debout en gare de Bercy pour que les usagers attendant le train puisse se poser.

Monsieur Tristan ROUZES prend en note cette demande. Il demande si les usagers utilisent l'espace qui leur est réservé au 1^{er} étage de la gare.

Les usagers indiquent qu'ils ne s'y rendent pas, notamment par manque d'information sur l'arrivée des trains.

Un usager demande à ce qu'il y ait plus de contrôleurs après Nemours. En effet, un contrôleur seul ne peut pas exercer ces fonctions en face d'usagers parfois virulents. Il faudrait qu'ils soient au moins quatre contrôleurs.

Monsieur Tristan ROUZES, indique qu'une équipe volante de contrôleurs intervenant notamment sur le tronçon Paris/Montargis a été créée au printemps dernier.

Un usager demande si à Bercy il y a bien un 2^{ème} aiguillage. Il indique que leur train est obligé d'attendre que les autres trains entrent et ressortent pour pouvoir sortir à leur tour.

Monsieur Tristan ROUZES indique que le 2^{ème} aiguillage facilite la circulation sur le site de Bercy et permet une entrée-sortie plus rapide. En revanche au-delà du site, la circulation est toujours en voie unique.

Sans questions supplémentaires, Madame Anne LECLERCQ clôt la réunion en remerciant l'assemblée.

Liste des participants

CLAD de la ligne TER Montargis-Cosne-sur-Loire, 22 octobre à Nogent-sur-Vernisson

Présents :

Anne LECLERCQ	Conseillère Régionale du Centre
Tristan ROUZES	Directeur Délégué INTERCITES Est-Centre - SNCF
Hubert COLLINEAU	Responsable Pôle Ponctualité Méthode TER Centre -SNCF
Jocelyne NADAUD	Responsable de ligne Orléanais- SNCF
Pierre TOURNEUX	Chargé de mission - RFF
Benoit SCHMIDT	Chargé de mission - RFF
Sonia KLEIN	RFF
Aurélien CUISSARD	RFF
Catherine MONSIGNY	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Valérie OSSANT	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Johanne BUSIER	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Laurent LAGRANGE	SNCF Secteur Est Loiret (gare de Gien)
François PETITNAY	SNCF ERU Centre Orléans
Nicole PEOT	Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Michel BROSSET	Lycée Saint François de Sales à Gien
Frédéric VEURSUD	Usager
Christiane SERRANO	Adjointe au Maire de Bonny-sur-Loire
Fabien LEON	UNSA Territoriaux CDG 45
Arlette LESERE	Usager
Thierry LESERE	Usager
Brice DIGAUD	Journal de Gien
Alain HECKLI	Conseiller municipal de Montcresson
Monique MARTINET	Adjointe au Maire de Briare
Denis GODEAU	Conseiller général du Canton de Lorris
Monique PIOT	Maire de Nogent-sur-Vernisson
Jean-Pierre POINT	Président du Comité de Défense des Services Publics du Giennois
Alexandre BLANDIN	Président de l'Association Nivernais Berry des Usagers du Train
Florence GRETKA	Trésorière de l'Association Nivernais Berry des Usagers du Train
<u>Excusés :</u>	
Jean-Pierre DOOR	Député-Maire de Montargis
Denise SERRANO	Maire de Villemandeur
Christèle BEZILLES	Maire de Cortrat
Jacques GIRAULT	Maire d'Autry-le-Châtel
Marie-Madeleine MIALOT	Vice-Présidente du Conseil régional du Centre
Gérard LARCHERON	Maire de Ferrières-en-Gâtinais
Jean-Louis BILLAUT	Maire de Boulleret
Anne BESNIER	Conseillère générale du Loiret – Maire de Fay-aux-Loges
Thierry SOLER	Conseiller général du Loiret
Claude BAUCHE	Maire de Langesse
Besnard William	Maire de Nargis
Jean-Michel CHAPELOTTE	Direction des Transports et de l'Intermodalité – Région Bourgogne